

LE SANTÉCOIS

KELEIER SANTEG

N° 279 - AOÛT 2018



LA COMMUNE DE SANTEC RECRUTE UN AGENT POLYVALENT DES SERVICES TECHNIQUES (H/F)

Grade(s) :

Agent technique C1
Adjoint technique principal de 2^e
classe C2

Descriptif :

Agent polyvalent au sein de l'équipe des services techniques, en collaboration avec 4 autres agents.

Profil recherché :

Expérience exigée dans le domaine des travaux du bâtiment (électricité, plomberie, chauffage etc...). Permis B (VL) exigé. Capable d'initiatives et d'adaptabilité à la diversité des tâches. Rigueur, disponibilité, ponctualité. Respect et connaissances des règles de sécurité au travail.

Habilitations éventuellement nécessaires (travaux électriques, etc.)

Poste à pourvoir :

au 1^{er} novembre 2018

Date limite de candidature :

10 septembre 2018

Temps de travail hebdomadaire : 35h00
(temps complet)

Candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser à :

Monsieur le Maire de SANTEC
Mairie, 71 place Isidore Roudaut
29250 SANTEC

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Courriel au DGS : j.le.steun@wanadoo.fr

REDEVANCE CAMPING-CARAVANING

Monsieur le Maire vous informe que :

Les personnes autorisées à laisser leur caravane sur des terrains non agréés, durant 3 mois, **doivent impérativement se présenter à la mairie de Santec**, pour le règlement de la redevance, comme suit :

- 60 € par mois de présence (tout mois commencé étant dû).
- Chaque personne concernée devra signer une déclaration sur l'honneur précisant la durée de son séjour.
- Faute de règlement en mairie avant le 31 août, un titre de recette de 180 € sera émis et adressé via les services du Trésor Public, à chaque propriétaire de terrain.

ROUTE BOURG / DOSSÉN

L'écluse, rue du Pemp-Hent, après une période d'essai, a été terminée fin juillet ; ce qui a permis un ralentissement des véhicules dans cette ligne droite.



Par ailleurs, **les propriétaires autorisés à laisser leur mobile-home ou HLL** à l'année sur les terrains aménagés (zone 1 AUt du PLU – « zone de loisir ») **vont recevoir un titre de recette** via les services de la Trésorerie, pour **règlement de la redevance** instituée par délibération du conseil municipal soit, 240 € pour 4 mois.



RUE ARMOR

Nous vous communiquons ci-dessous le calendrier prévu pour les travaux :

La S.T.E.P.P. fera la mise en place du chantier sur le parking du Theven les 6 et 7 septembre afin que les travaux puissent **démarrer le lundi 10 septembre 2018.**

Temps estimé de la partie terrassement :
10 semaines

Temps estimé pour le raccordement des coffrets : 1 semaine

Pour la dernière semaine de novembre, l'entreprise aura quitté et évacué le chantier.

Début 2019, ils reviendront avec une équipe légère pour installer les lampadaires et reprises des branchements électriques des riverains.

En parallèle, France Télécom ORANGE interviendra pour la reprise des câblages.

La dépose des poteaux béton électriques devraient s'effectuer mi-février et une fin du chantier STEPP//SDEF est programmée pour fin février.

DAVID T.P., entreprise chargée du tapis de la route pourra intervenir à partir de mars 2019.

Détail de l'opération :

- suppression de 29 poteaux électriques
- dépose de 1185m de réseau électrique aérien
- mise en souterrain des branchements électriques et télécom de 40 maisons
- réalisation de 1550m de tranchées
- pose de 30 lampadaires LED

DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » À DESTINATION DES 16-17 ANS

Une première année prometteuse avec 9 jeunes volontaires inscrits ! **Ce dispositif permet aux jeunes d'effectuer des petits chantiers, des missions de proximité récompensés par une indemnité.** À Santec, nous avons essentiellement souhaité sensibiliser nos jeunes sur leur cadre de vie ainsi que sur les actions sociales mises en place sur la commune.

En réalisant pendant les vacances scolaires des actions de nettoyage de plages, du centre bourg, les jeunes ont pu se rendre compte de la quantité de déchets abandonnés

chaque semaine pendant la période estivale. **C'est environ 25kg de déchets en tout genre qui ont été collectés sur les différentes plages de la commune.** Une action sur les plantes invasives a aussi été réalisée sur les dunes en juillet.

Concernant les actions sociales et afin de se placer dans une démarche citoyenne les jeunes ont préparé les colis de la banque alimentaire et apporté une aide au CCAS concernant l'opération container de vêtements situé place Mescren.



HAUT LEON COMMUNAUTE - PLU I – H

« Votre avis aujourd'hui sur votre territoire demain ! »

Par délibération en date du 18 avril 2018, le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration du PLUi-h, Plan Local d'Urbanisme intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat.

Les élus de Haut-Léon Communauté souhaitent se doter d'un projet de développement du territoire à l'horizon de 10-15 ans. Il s'agira notamment de positionner le territoire dans le pays de Morlaix et l'ouest breton, de revitaliser les

centre- bourgs et centre- villes, de répondre aux besoins en matière de logements, de préserver les paysages et la trame verte et bleue, de prendre en compte les risques naturels... Ce projet devra se construire dans un esprit de solidarité intercommunale tout en prenant en compte les spécificités et les projets communaux.

Il s'agit également de construire ce projet en concertation avec les habitants, les acteurs socio-économiques, les associations... Divers moyens d'information et de concertation seront mis

en place (articles, site internet, réunions publiques...). Un registre d'observations est déjà présent dans les mairies et au siège de Haut-Léon Communauté. C'est un moyen de récolter vos avis, remarques, observations sur tout sujet qui touche à votre cadre de vie, vos déplacements, vos besoins de logement. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, qui seront prises en compte par les élus et pourront utilement enrichir l'élaboration du PLUi-h.

DES DECHETS NON CONFORMES DANS LES BACS JAUNES

Haut-Léon Communauté assure la collecte des recyclables et l'acheminement des emballages et papiers (hors verre) vers le centre de tri Triglaz, situé à Plouédern. A l'occasion de la dernière réception de collecte, **Triglaz a signalé la présence d'une grande quantité de bâches agricoles et de différents liens de palettes.**

La présence de ces déchets est extrêmement fâcheuse car ils ont pour conséquence lorsqu'ils sont introduits dans le process de l'usine, de bloquer systématiquement la chaîne de tri. **Non seulement ces erreurs de tri peuvent détériorer le matériel, mais ces déchets « refusés » ont aussi un coût pour la collectivité,** car ils doivent être redirigés vers le bon circuit de traitement.

Il est important de rappeler que, pour le plastique, seuls **les flacons et bouteilles sont à**

déposer dans le bac jaune (soit les contenants sur lesquels on **peut visser un bouchon**). Tous les autres emballages (pots, barquettes) et films plastiques sont à jeter dans le conteneur à ordures ménagères. Les objets, plastiques et métalliques, doivent être quant à eux apportés en déchetterie.

Désormais, un contrôle du contenu des bacs jaunes sera mis en place. Si le tri n'est pas satisfaisant, le conteneur pourra faire l'objet d'un refus de collecte. Afin d'éviter ce genre de désagrément, il est demandé de bien vouloir suivre les consignes de tri apposées sur votre conteneur. Des mémo-tris et guides du tri sont également disponibles en mairie.

Un doute, une question sur le tri? Les services communautaires se tiennent à votre disposition au 0800 220 574 (appel gratuit).

Il est strictement interdit de déposer des déchets à proximité des containers enterrés ou aériens, sous peine de sanctions financières.

Haut Léon Communauté a déjà procédé à des verbalisations sur la commune et des contrôles fréquents sont réalisés.

REUNION D'INFORMATION DESTINÉE AUX ENTREPRISES

A compter du 1^{er} octobre 2018, **la réglementation sur les marchés publics évolue.** La dématérialisation de la procédure, dès l'élaboration des documents de la consultation du marché jusqu'à son exécution, devient obligatoire. **La remise des offres ne pourra plus être sous format papier mais électroniquement sur le profil acheteur de la collectivité.**

Afin de préparer les entreprises à cette étape, Haut-Léon Communauté propose une

réunion d'information, avec l'intervention de MEGALIS BRETAGNE le :

Mardi 11 septembre 2018 à 18 heures
A la Maison de Services Au Public
29 rue des Carmes à Saint Pol de Léon.

Renseignements :
Haut-Léon Communauté - Service Commande Publique Maison de Services Au Public - 29, rue des Carmes - Saint-Pol-de-Léon - 02.98.69.10.44

Samedi
01 SEPTEMBRE

PARKING MAIRIE
santec



Tournoi de PETANQUE

Mises + 30% + coupes

Inscriptions sur place à partir de 13h30

Jet du bouchon 14h15

TRIPLETTES constituées - 4 PARTIES
- 4 € / joueur

Buvette et restauration sur place

Organisation AS SANTEC



COMMUNE DE SANTEC
le COASO (Association SOLIDARITE-EN-FRANDE-SANTEC) présente

GRANDE VENTE

à petits prix

Samedi 01 sept 9h00 - 18h00
Dimanche 02 sept 9h00 - 13h00

Vêtements - Chaussures - Accessoires divers
Homme - Femme - Enfant

Salle Omnisports de Santec

Entrée Gratuite



SANTEC

**SAMEDI
8 SEPTEMBRE
2018**

**FORUM DES
ASSOCIATIONS**

**10H-12H
SALLE OMNISPORTS**

SANTEC

L'aquarelle en liberté... à Santez

Exposition à la Médiathèque
des peintres amateurs de l'association
sur le thème :

SOUVENIRS DE VOYAGES

du 10 septembre au 13 octobre 2018
(aux heures habituelles d'ouverture)

ETAT CIVIL

Naissance

- Eden LE FOLL, né le 14 juin, fils de Thomas et Charlène, 112, rue du Pemp Hent
- Rose-Mei ABALAIN, née le 17 juillet, fille de Jean-Marc et Harivony, 1501, rue de Perrugant

Mariage

- TALBOT Jacques et MOSÈS Christine, le 02 juin
- BOUÉ Ludovic et MAQUIGNON Jocelyne, le 09 juin

Décès

- Rolande CORRE née LE LANN, 79 ans, 490, rue de Korn Yar
- Patrick MOAL, 64 ans, 472, rue de Méchouroux
- Marie Madeleine QUIMERCH née CREACH, 75 ans, 320, rue de la Plaine
- Denise TSINGOS née CASSAGNE, 86 ans, 631, rue de Sieck
- Marguerite SEVERE née BROCHEC, 83 ans, 522, rue du Pouldu
- Marie GUIVARCH née DIROU, 72 ans, 476, rue de Keradenne
- Marguerite RAOUL née QUERNE, 94 ans, 1224, route de la Fontaine
- Bernadette MEAR née VANDEL, 67 ans, 566, rue de Kergunuec

nouveau

**cours de
PILATES
à SANTEC**

le lundi de 18h30 à 20h
et/ou **le mercredi de 19h à 20h30**

pour tout niveau et tout âge
(y compris pour les personnes n'ayant jamais pratiqué de sport)

12€ la séance

45€ les 4 séances

*haut rendement... muscle...
sans plus
Soulager le dos
Exercices de respiration...*

Co. : Amandine PODEVIN (kinésithérapeute) 06.31.23.50.33

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65 - Fax : 02.98.29.79.12
mairie-de-santec@wanadoo.fr - www.ville-santec.fr

Création graphique et mise en page :



Arnaud Michel - Tél : 06.24.56.23.13
arnaud@artnoz.fr - www.artnoz.fr